

Homélie pour les funérailles du frère Jean-Luc Chevalier

Job 19, 1.23-27

Marc 10, 28-30

Aujourd'hui, confrères, parents et amis du frère Jean-Luc Chevalier, nous sommes réunis pour vivre un moment de prière. Ensemble, durant cette eucharistie, nous allons présenter à Dieu sa vie longue et féconde. Nous allons prier le Seigneur de lui donner le repos éternel. En même temps, nous rendrons grâce pour tout ce qu'il a apporté dans nos vies respectives et dans la vie de nombreux jeunes dont il a été l'éducateur. Enfin, nous allons espérer trouver auprès de Dieu, dans la prière, un peu de réconfort.

Nous ne pouvons pas nous empêcher de rester perplexes devant la mort et, même si nous sommes croyants, le doute s'insinue parfois dans nos esprits. Que se passe-t-il après la mort? Y a-t-il « une vie après la vie »? Devant la mort, personne ne peut rester indifférent. Même dans le monde profane, la mort ébranle les gens et l'on sent le besoin d'observer un moment de silence. Qui que nous soyons, nous sommes obligés de reconnaître que nous sommes en face d'un mystère. Si, pour certains, tout finit avec la mort, il y en a d'autres qui pensent que nous devons passer par des étapes de purifications dans la réincarnation. L'Église, tout en respectant ce que d'autres peuvent penser, confesse sa foi en la résurrection et en la vie éternelle. Mais à force de participer souvent à des célébrations de funérailles, nous risquons de nous laisser prendre par une certaine routine.

C'est pourquoi, je pense qu'il est important aujourd'hui que nous confessions de nouveau notre foi en la résurrection et en la vie éternelle. « Pour tous ceux qui croient en toi, Seigneur, la vie n'est pas détruite, elle est transformée », chantons-nous dans la préface des défunts.

Nous connaissons l'histoire de Job. Malgré les épreuves qui le frappent jusque dans sa propre chair, il proclame dans une belle formule sa soumission à la volonté de Dieu : « *Le Seigneur avait donné, le Seigneur a repris : Que le nom du Seigneur soit béni* ». Mais le même Job, confronté aux explications de ses amis théologiens qui prétendent que ses malheurs sont une punition de Dieu, se révolte jusqu'à maudire le jour de sa naissance. Et c'est au cœur de cette discussion que l'Esprit lui suggère ce cri solennel :

Je voudrais qu'on écrive ce que je vais dire,

*que mes paroles soient gravées sur le bronze
avec le ciseau de fer et le poinçon,
qu'elles soient sculptées dans le roc pour toujours;*

*Je sais moi que mon libérateur est vivant...
avec mon corps je me tiendrai debout
et de mes yeux de chair, je verrai Dieu*

Ces paroles de Job comportaient déjà une révélation en germe, et cette révélation ne trouvera tout son sens et toute sa force qu'après la Résurrection du Christ qui est le fondement de notre foi en la vie éternelle.

En célébrant les funérailles du frère Chevalier, nous demandons au Seigneur, au terme de sa longue vie, de lui donner le repos éternel et de faire briller pour lui la lumière sans fin. Notre souhait et notre prière se résume dans ces mots que nous gravons sur les tombes de nos défunts : **Qu'il repose en paix**. La liturgie des défunts ne parle pas beaucoup de la mort. Nous y retrouvons un message de paix, d'espérance, de vie et même de joie.

Aujourd'hui, nous offrons à Dieu dans l'eucharistie la vie d'un frère qui s'est dévoué pendant près de 40 ans auprès des jeunes. Nous pouvons refaire rapidement l'itinéraire qui l'a conduit de Montréal à Huntingdon, puis à Lauzon, à Terrebonne, à l'École Saint-Maxime de Chomedey et à Beauharnois pour n'en rappeler que les principales étapes.

Comme nous venons de le relire dans l'Évangile, le frère Chevalier avait tout quitté pour se mettre au service de l'Évangile. Sa vocation de religieux chez les Clercs de Saint-Viateur l'appelait, dans l'obéissance, à se consacrer à l'enseignement de la doctrine chrétienne et au service des saints autels... Comme les religieux de son temps, le frère Chevalier se voyait confier l'enseignement de toutes les matières scolaires. Mais en plus des tâches académiques, il devait s'occuper aussi d'activités parascolaires : c'est ainsi qu'on lui a confié au cours de sa carrière dans les écoles, la responsabilité du chant, de la JEC, des sports, de la gymnastiques, de la bibliothèque, de la discipline; et il aussi joué le rôle d'assistant-directeur. On ne célébrera jamais assez la générosité, le dévouement et la disponibilité des religieux de cette génération.

Au milieu des années 1970, des changements importants interviennent dans les écoles du Québec : des laïcs prennent peu à peu la place des

religieux. Le frère Chevalier se sent trop jeune pour prendre sa retraite. Il restera disponible pour rendre toutes sortes de services qu'on résume dans une formule passe-partout : « services communautaires ». Pendant plusieurs années il fera partie de l'équipe vaillante et joyeuse qui s'occupait de l'entretien du terrain et des chalets du Lac Laflèche, à Nomingue. Grâce à eux, beaucoup de religieux, avec leurs parents et leurs amis, pouvaient profiter d'un séjour de repos durant les vacances.

À partir de 1990, le frère Chevalier, retiré à la Résidence Saint-Laurent, a occupé ses loisirs, entre autres, à l'entretien des parterres, à la lecture et à la solution de grilles de mots croisés. J'ai pu me rendre compte personnellement qu'il était un cruciverbiste de haut niveau relevant même les défis proposés par Michel Laclos dans le Figaro Magazine. Il était un compagnon charmant dont la présence était agréable dans les communautés locales où il a vécu.

Autrefois, quand quelqu'un mourait à un âge avancé, on disait de lui : Rempli de jours, il s'endormit dans le Seigneur. Nous sommes assurés, qu'il s'est présenté devant le Seigneur comme un serviteur qui a fait fructifier ses talents. Et le Seigneur l'a sans doute accueilli en lui disant : « Viens, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton maître »!

Roger Brousseau, c.s.v.
14 août 2009